



*Communiqué de presse
Paris, le 13 avril 2018*

Dans le Val-d'Oise, la Direccte impulse un cluster social pour encourager la négociation au sein des entreprises

Comment aider patrons et syndicats à dialoguer au sein des entreprises ? L'Unité départementale du Val-d'Oise de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) d'Île-de-France a animé, avec l'Agence régionale d'amélioration des conditions de travail (Aract), un cluster social sur la négociation collective réunissant des entreprises volontaires et intitulé « *Une meilleure qualité de vie pour toutes les générations en entreprise* ».

Confronter leurs expériences pour capitaliser

L'expérience s'est déroulée sur un an. Elle a permis d'accompagner les dirigeants et représentants syndicaux d'une demi-douzaine d'entreprises appelées à négocier sur la qualité de vie au travail, l'égalité professionnelle, la gestion des âges, l'évolution des emplois et des compétences.

Dirigeants et syndicalistes se sont retrouvés régulièrement pour confronter leurs expériences au sein de leurs entreprises, échanger, construire et capitaliser des outils et méthodes lors de sessions animées par l'Aract et la Direccte. Ils ont également bénéficié d'un accompagnement pour les aider à avancer sur les négociations au sein de leurs entreprises respectives.

Essaimer des bonnes pratiques

Cette démarche collective a abouti à l'élaboration et au partage de méthodologies pour dégager des bonnes pratiques susceptibles d'essaimer auprès d'autres entreprises.

L'expérience a fait l'objet d'une restitution le 13 avril, devant les partenaires sociaux du département, des entreprises et Jean-Yves Latournerie, préfet du Val-d'Oise.

Animer des observatoires du dialogue social dans chaque département

Le développement du dialogue social, levier de performance sociale et économique, est un enjeu fort notamment dans les PME. Les ordonnances Travail ont ouvert les possibilités de négociation au sein des entreprises, mais les partenaires sociaux ne sont pas tous forcément rompus à l'exercice. Il faut parfois les accompagner pour les aider à s'approprier ces nouveaux outils pour faire vivre pleinement le dialogue social.

L'expérience menée dans le Val-d'Oise devrait ainsi inspirer les autres départements franciliens où la Direccte met en place des observatoires locaux du dialogue social avec les

organisations patronales et syndicales afin de mieux accompagner les entreprises sur le sujet.

Contacts presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France / 01 82 52 40 25 /

pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

Service communication Direccte d'Île-de-France

idf.communication@direccte.gouv.fr